

Matinée de réflexion : la précarité en région Riviera

24 mars 2022

Compte rendu : synthèse des groupes de réflexion et appréciation

Introduction

La Ville de Vevey a organisé une matinée de réflexion le 24 mars 2022 sur la précarité en région Riviera en collaboration avec REL'IER. Cette journée s'est déroulée à la Maison de Quartier Jaman 8 située à Clarens. 56 personnes y ont participé. Gabriela Kämpf, municipale en charge de la Cohésion social a introduit cet événement.

Jean-Pierre Tabin et Ophélie Guerdat de la Haute Ecole de Travail Social et de la Santé Lausanne (HETSL) ont présenté les résultats du rapport « Usages, Usagers et Usagères de la Plateforme Précarité Riviera – enquête bénéficiaires. ».

Ces résultats ont servi de socle aux réflexions de la matinée, dont les échanges et pistes d'action seront résumés ci-après. Les réflexions se sont déclinées en trois thématiques : conseil social, médical et juridique ; connaissance du réseau, coordination et communication ; accueil de jour et pair-aidance en précarité. Les objectifs des groupes de réflexion consistaient à faire un bilan des besoins couverts dans la région Riviera en matière de précarité et identifier les enjeux, opportunités, perspectives et besoins d'avenir afin de répondre à l'évolution des problématiques et aux réalités du terrain.

Enfin, Christyl Vasserot, cheffe du Service de la Cohésion Social de Vevey a apporté une conclusion à ce moment.

Conseil social, médical et juridique

Co-animation : Vincent Masciulli (AACTS) et Thibaut Terrettaz (REL'IER)

Prise de notes : Claude Guye (REL'IER)

Conseil Social et juridique

Discussion

Lors de la discussion, les institutions présentes ont exposé la réalité de leur quotidien quant au conseil social et juridique. La philosophie de base du Centre Social Protestant Vaud (CSP) et de la Fraternité en particulier vise l'écoute ainsi que de s'assurer de trouver la bonne interlocutrice ou le bon interlocuteur avant de renvoyer une personne dans le réseau. Le conseil de Caritas Vaud s'oriente vers les personnes qui n'ont pas accès aux droits. Les conseillères et conseillers de la permanence accueil de Caritas Vaud doivent orienter les personnes sur le Centre Social Régional et dispenser un appui social. La problématique est moindre à Lausanne avec l'existence du dispositif Info Sociale.

Le service de la cohésion sociale de la ville de Vevey voit beaucoup de personnes arriver par le biais d'autres demandes et constate un besoin d'orientation dans le réseau. Un des rôles du

service est de faire des aides financières individuelles en dépannage, mais son travail consiste aussi à référencer et ramener les personnes vers les intervenant·e·s approprié·e·s à la situation.

On constate également un effet « ping-pong » compliqué pour les questions de logement. Cela soulève la question plus générale du seuil d'accessibilité : comment guider et accompagner physiquement les personnes dans les structures, comment avoir une guidance sans être dans le contrôle ?

Souvent, les bénéficiaires sont réorienté·e·s pour des questions spécifiques sur d'autres organismes. Cependant, il arrive régulièrement que les personnes doivent entamer elles-mêmes les démarches ou qu'elles n'aient pas de rendez-vous prévus lors de cette réorientation.

À Partage Riviera, une aumônière ou un aumônier est présent·e à chaque distribution et propose des conseils, un temps d'écoute et éventuellement une orientation.

Il est intéressant de constater que dans les dispositifs « bas seuil » où l'on vient pour une aide, il existe des collaboratrices et collaborateurs qui ont la capacité d'entendre certaines personnes et de les orienter vers les structures ou les prestations adéquates.

À l'UTAM (Unité de Traitement des Addictions), le seuil est devenu très élevé et les patient·e·s au revenu d'insertion ne vont plus voir leur assistant·e social·e. Il faut assurer une disponibilité pour accueillir les patient·es et les moyens pour la mettre en œuvre.

La pandémie a provoqué un durcissement et un découragement. Les tensions se reportent sur les professionnel·le·s de première ligne. Une accessibilité directe aux services d'aide est préconisée.

Un appel à projets est lancé au niveau cantonal pour avoir un dispositif élargi dans le domaine de l'appui social. Le CSP Vaud, l'AVASAD et Caritas Vaud ont imaginé le projet pilote d'un dispositif régional qui réponde au minimum des besoins de base (un lieu où la personne sait qu'une conseillère ou un conseiller va entrer en matière et qu'elle pourra obtenir une réponse, une solution ou un rendez-vous auprès de la bonne prestation).

Enfin, certaines barrières ont été évoquées : la dématérialisation des services de l'état et la complexification induite avec les formulaires en ligne ; la problématique du manque de liens entre des dispositifs généralistes et la difficulté de connecter les pièces du puzzle ; l'épuisement des personnes par la démultiplication des points de contact.

Résumé et pistes d'action

- Viser un accompagnement plus soutenu ; ne pas réorienter une personne sans qu'elle n'ait de rendez-vous.
- Mettre sur pied une mise en pratique systématique de l'accompagnement à l'orientation.
- Renforcer la coordination : identifier, recenser et mettre en lien.
- Promouvoir un repérage précoce des situations de précarisation.
- Proposer une permanence téléphonique ou une plateforme internet avec organigramme (où orienter, où appeler).
- Proposer une cartographie des offres.

- Proposer des rencontres régulières entre institutions.
- Barrière de la langue : améliorer les accompagnements en plusieurs langues.
- Simplifier l'accès aux prestations auxquelles les personnes ont droit.
- Manque de ressources pour les femmes : un espace femmes devrait exister sur la région.
- Redonner aux services généralistes qui devraient prendre en charge le pouvoir de le faire, et laisser aux spécialistes la possibilité de l'être.

Conseil médical et accès aux soins

Discussion

La discussion a permis de faire un point de situation sur le conseil médical et l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité dans la région Riviera. Les équipes de Médecins du Monde (MdM) interviennent dans différentes structures d'hébergement d'urgence du Canton de Vaud. Une recherche de partenaires a été menée pour développer une connaissance du réseau et y orienter les demandes. L'accessibilité des soins dans la région est compliquée par plusieurs aspects, dont les questions de financement et de distances à parcourir. MdM prend en charge des soins pour éviter que ça devienne des urgences par la suite. Dans les situations observées par MdM, la problématique de la santé mentale prédomine.

Au sujet de la santé mentale, un problème est mis en avant avec la garde psychiatrique qui est assurée par des médecins généralistes n'ayant pas les compétences spécifiques pour intervenir.

À l'Hôpital de Rennaz, dont une des missions est l'accueil d'urgence et l'orientation, on constate que l'assurance maladie est un frein. Toute personne dans une commune depuis plus de 3 mois est considérée comme habitante de cette commune et a l'obligation de s'assurer. Le droit aux subsides est un droit fondamental pour les sans-papiers. Certaines structures sont contraintes de faire du bricolage professionnel pour répondre aux besoins de santé.

Le BRIO fait le lien avec les différentes structures. Un problème actuel est la permanence des soins pour les personnes qui ne peuvent pas poursuivre leur traitement après une hospitalisation, car elles n'ont pas d'assurance maladie. Elles se retrouvent à la rue avec un risque de décompensation. C'est un public qui ne va pas aller consulter les informations sur les prestations, car il n'est plus dans le circuit. Bien que la coordination soit nécessaire pour ce public, il faut se déterminer dans quels buts et avec quels éléments en parler. Comment utiliser les fonctionnements et les adaptations, les enseignements de la période de la crise sanitaire du Covid-19?

Résumé et pistes d'action

- Le financement et les ressources manquent : pérenniser une action et financer l'accès aux soins.
- Un Point d'Eau Riviera serait à développer.

- Améliorer l'accessibilité des lieux d'urgence somatiques. Il est important d'avoir des portes ouvertes pour les personnes concernées.
- Faire bénéficier des transports publics gratuits aux personnes en situation de précarité.
- Les services étatiques, de par leurs fonctionnements, ne sont plus accessibles : les organisations et l'Etat devraient mieux interagir.
- Discussions fondamentales entre les communes et le Canton : réappropriation des dispositifs.
- Mettre en œuvre des prestations locales en pensant régional.

Connaissance du réseau, coordination et communication

Co-animation : Olivier Cruchon (Caritas Vaud) et Valérie Dupertuis (REL'IER)

Prise de notes : Sophie Arnaud (REL'IER)

Communication sur les prestations

Discussion

Pour certaines structures comme le Hublot, la communication auprès des usagères et usagers se fait via le réseau. Les informations sont essentiellement obtenues par le bouche à oreille, les sites internet ainsi que les professionnels du réseau régional.

Pour les professionnel·le·s, la Plateforme Précarité Riviera est un vecteur important d'information et se complète par des courriels aux partenaires, des rencontres ou des visites.

Partage Riviera explique qu'avoir un site internet est essentiel, mais la question de la présence sur les réseaux sociaux se pose également, car il est possible d'y partager de l'information, y compris des activités ponctuelles, ce qui est utile pour les membres du réseau. Ce vecteur de communication est utilisé par la Maraude, qui communique par Facebook avec les bénévoles, mais pas avec les bénéficiaires, car souvent elles et ils ne parlent pas la langue. Dans ce cas le bouche à oreille fonctionne. De plus, certains bénéficiaires n'ont pas toujours accès aux réseaux sociaux. AACTS utilise Facebook et Instagram dans le même objectif que la Maraude.

En dehors des espaces numérique, il est important que l'information soit disponible là où les usagères et usagers passent, par exemple sur les murs des locaux et éventuellement à l'extérieur.

Les professionnel·le·s de l'EVAM utilisent plutôt le site internet pour délivrer des communications. L'EVAM porte attention au langage FALC (Facile à lire et à comprendre) et il y a toujours la possibilité de contacter un·e assistant·e social·e. L'EVAM a des personnes formées pour ce langage. Au verso des courriers, l'EVAM inclut maintenant une version FALC. Certains documents sont traduits et il existe une collaboration avec des interprètes. Parfois, des bénéficiaires effectuent des traductions. Pour certains événements, l'EVAM va en personne faire du porte à porte, pour afficher des informations. L'EVAM va à la rencontre des personnes pour faire connaître ses prestations, via des groupes de bénévoles par exemple.

A l'EMUS, la communication avec les bénéficiaires se fait en direct, éventuellement avec des traductrices et traducteurs. L'EMUS fait une évaluation sociale, puis oriente les personnes vers

les partenaires adéquat·e·s du réseau connu. Ils ont des cartes avec le numéro de la Centrale téléphonique des médecins de garde ainsi qu'un flyer à distribuer aux bénéficiaires.

Concernant la construction du réseau, il y a la Plateforme Précarité Riviera qui est animée ad interim par REL'IER et un groupe d'assistant·e·s sociales et sociaux des institutions locales qui se rencontrait deux fois par année avant la crise sanitaire du Covid-19. Ce deuxième groupe est à réactiver. Selon certain·e·s intervenant·e·s, la Plateforme Précarité Riviera a pour rôle de faire le lien entre les partenaires ainsi que de développer des outils utiles : une liste des sites internet de tous les intervenant·e·s de la Riviera serait nécessaire. Il y avait aussi un projet avec AACTS et Caritas Vaud : deux assistant·e·s sociales et sociaux se déplaçaient pour expliquer les prestations aux ayants droit.

Selon le BRIO, il faut être attentif à la communication auprès des médecins de famille et ne pas les oublier dans le cadre de la coordination du réseau.

A la permanence accueil de Caritas Vaud, les bénéficiaires ont accès aux informations via l'aumônier et par les assistant·e·s sociales et sociaux pour le Hublot, avec lequel·le·s les contacts sont possibles même en dehors des permanences.

AACTS relève qu'il y a beaucoup d'acteurs, mais la question est de savoir comment ce réseau est connu. Il faudrait une carte réseau avec des pictogrammes pour avoir une vision générale, quelque chose que l'on puisse donner facilement et qui soit visuel, qui reprenne les structures de Vevey au Chablais. La carte du réseau pourrait être visibilisée à travers plusieurs canaux : sur les sites internet des différentes structures, distribuée en version papier directement aux usagères et usagers et, affichée dans la rue (avec QR code pour renvoi direct à l'information détaillée en ligne). De plus, un portail internet de la précarité en région Riviera serait aussi une possibilité pour visibiliser toutes les prestations au même endroit.

Globalement, il faut aller vers les usagères et usagers, c'est une population qui ne se déplace pas ou peu.

Résumé et pistes d'action

- Il y a beaucoup de prestations dans la région : comment les rendre visibles et lisibles ?
- Actuellement, pour les professionnel·le·s, il existe plusieurs moyens de rester informé : la Plateforme Précarité Riviera, les visites inter-institutions, les rencontres informelles lors de colloques, la formation, l'invitation d'intervenant·e·s ou les sites internet.
- Les réseaux sociaux ne sont pas encore vraiment utilisés, si ce n'est Facebook pour des informations globales éventuellement.
- Pour les usagères et usagers, les informations se transmettent en individuel, de personne à personne. Il y a aussi beaucoup de bouche à oreille. Les réseaux sociaux ne sont pas forcément accessibles, notamment pour la population précarisée. L'affichage sur l'espace public de l'information directement où se trouvent les personnes peut être une solution. Enfin, il est important que l'information soit comprise. Pour ce faire, la traduction et l'utilisation du langage FALC sont utiles.
- Il faut aller amener l'information aux personnes. Il faudrait développer une carte réseau visuelle, avec des pictogrammes, qui pourrait même être affichée dans la ville (avec des QR code).

- La Plateforme Précarité Riviera doit faire le lien entre les acteurs. Il serait éventuellement intéressant d'ajouter les médecins de premier recours, le réseau de pharmacie, Profa ainsi que les représentant·e·s de différentes communautés.

Travail en réseau

Discussion

Une manière intelligente de travailler et de simplifier la vie des usagères et usagers réside dans la possibilité pour les structures de se déplacer. Des professionnel·le·s avec des prestations spécifiques vont rencontrer les bénéficiaires dans les structures existantes pour y délivrer cette prestation bien spécifique.

Certaines structures ont des interventions extérieures dans le cadre des cours de français, ce qui donne un autre visage à la prestation. Cela permet aussi aux bénéficiaires de poser des questions concrètes et parfois de créer un réseau pour les personnes concernées.

L'accès aux prestations peut parfois être compliqué. Il ne faut alors pas hésiter à accompagner les personnes dans les structures, c'est facilitant.

Dans les services sociaux, on répond à l'urgence, mais les communes ne doivent pas oublier la question du dépistage, qui permet la mise en place de mesures préventives. En France, il existe un questionnaire permettant d'évaluer les situations à risque de précarité¹.

On devrait aussi s'arrêter sur les questions de sémantique. Parler de précarité ou de pauvreté est différent. Ce n'est pas le même type d'aide ; avec la pauvreté on est dans la chronicité. Il faut distinguer l'aide conditionnée de l'aide inconditionnelle. Les personnes concernées devraient être informées de ces éléments. Il est important de parler de l'aide conditionnée et de ses conséquences liées, notamment en lien avec la question migratoire qui est centrale.

Le BRIO a fait un tableau récapitulatif de ses prestataires : périmètre, tâches de chacun des prestataires, avec une mise à jour régulière. Cependant, il faut définir un garant du suivi de la mise à jour d'un tableau de ce type.

Résumé et pistes d'action

- Améliorer la lisibilité de l'offre et continuer à travailler en réseau.
- Amener les prestations aux personnes concernées, (à l'image du projet de soins aux sans-abri de MdM), faciliter et simplifier la vie des usagères et usagers.
- Accompagner les personnes concernées ; pour certains services les seuils d'accès peuvent être hauts.
- Attention à penser aussi repérage des situations de précarisation : développer la prévention et pas uniquement la prise en charge de l'urgence.
- Définir les notions de précarité et de pauvreté.
- La migration est une question centrale à laquelle il faut accorder de l'importance.
- Réaliser un tableau récapitulatif des prestataires en anticipant sa mise à jour régulière.

¹ Pour en savoir plus, voir : http://www.departement-information-medicale.com/wp-content/uploads/2009/05/re_prekarite.pdf

La coordination en région Riviera et la Plateforme Précarité Riviera

Discussion

La Plateforme Précarité Riviera est essentielle. Elle a été créée spontanément, mais sa coordination est chronophage si c'est un·e membre qui doit s'en occuper. Les partenaires ont beaucoup de travail et il est compliqué de maintenir les activités de la Plateforme sur la durée. Il est nécessaire qu'une coordination professionnelle extérieure soit mise en place.

Les objectifs de cette Plateforme sont multiples : faciliter la connaissance mutuelle des professionnel·le·s, développer des outils utiles au réseau, identifier les manques et les besoins non couverts, faire évoluer et développer l'action sociale régionale autour des questions de précarité, visibiliser les prestations existantes, renforcer la communication et les liens entre les différentes institutions, éviter les doublons et offres similaires. Il faudrait compléter la Plateforme avec d'autres structures, notamment celles présentes lors de la matinée de réflexion. La Plateforme pourrait renforcer sa visibilité.

Avant la crise sanitaire du Covid-19, il y avait un groupe avec l'OSEO, la Fondation de Nant et des représentant·e·s de l'AI, qui avait pour but d'échanger sur l'évolution des prestations de ces structures.

Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat en charge du Département de la santé et de l'action sociale, a donné des axes autour de la précarité. Il est possible de déposer un projet, qui sera soutenu financièrement s'il est retenu². Le développement de la Plateforme, le financement pour une coordination professionnelle ou encore l'organisation de rencontres thématiques pour le réseau sont autant de projets qui pourraient entrer dans l'appel d'offres. Cette démarche implique la création d'un groupe de travail pour formaliser les discussions et travailler sur un concept de deux pages.

Il y a beaucoup de prestations dans la région Riviera et le Pays d'en Haut. Il existe un besoin accru de les faire connaître auprès des professionnel·le·s et des bénéficiaires.

Résumé et pistes d'action

- Utiliser les enseignements de la période de crise sanitaire pour adapter les offres.
- Il est important qu'un acteur extérieur coordonne la Plateforme Précarité Riviera.
- La coordination d'une Plateforme permet d'éviter les doublons et de coordonner les offres.
- Une coordination permet d'identifier les manques, les besoins non couverts et les prestations à développer.
- Il est primordial de faire connaître les prestations des parties périphériques de la région.
- Organiser un événement annuel sur une thématique donnée permettrait des rencontres interinstitutionnelles.
- Des financements sont possibles via le Canton de Vaud ; un groupe de travail pourrait se mettre en place pour déposer un projet.

² Pour en savoir plus, voir : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-sante-et-de-laction-sociale-dsas/direction-generale-de-la-cohesion-sociale-dgcs/projets-et-actualites/news/15512i-vaud-pour-vous-un-programme-dappui-social-est-lance/>

Accueil de jour et pair-aidance en précarité

Co-animation : Sophie Corbaz (AACTS) et Florian Bovay (REL'IER)

Prise de notes : Marie-Jeanne Borboën (Ville de Vevey)

Lieux d'accueil de jour

Actuellement trois endroits proposent un accueil à l'intérieur durant la journée dans la région Riviera :

1. AACTS (jusqu'à 13h30, Lu-Ve)
2. Café de l'Avenir (Permanence social CARITAS, Lu et Me après-midi)
3. GRAAP Fondation (Lu-Ve de 13h30-16h30, lieu d'accueil avec activité, ouvert à tous, mais plus spécifique pour usagères et usagers et avec problématique de santé mentale)

Tous ces lieux se situent à Vevey, et aucun d'entre eux ne propose un accueil tout au long de la journée ou le week-end. Une certaine complémentarité peut être trouvée entre ce que proposent AACTS et le GRAAP Fondation, cependant ce dernier organisme est plutôt destiné aux personnes souffrant de problématiques psychiques et ne pourrait pas accueillir une grande quantité de personnes précarisées.

La question de la centralisation des prestations dites « à bas seuil » a été abordée. Cette solution a un avantage en termes de transport pour les usagères et usagers, mais empêche la diversité et la spécificité des solutions plus locales, qui sont parfois bénéfiques par rapport au lien pour les usagères et usagers. Il est néanmoins important qu'une bonne coordination soit faite entre les différentes structures afin que certaines prestations spécifiques pour les personnes n'empiètent pas en termes d'horaire sur d'autres prestations vitales. Cela afin qu'une personne souhaitant se rendre à deux endroits différents, pour manger et recevoir des soins, par exemple, puisse le faire sans que les horaires de réception se chevauchent.

Résumé et pistes d'action

- Comment peut-on mettre à profit les maisons de quartier pour proposer des locaux d'accueil ?
- Certains locaux publics des communes sont inutilisés le week-end (salle de gym, réfectoire, etc..) ; comment les mettre à disposition le week-end ?
- Il serait intéressant de rendre visible les établissements, tels que les restaurants et les cafés proposant des consommations « suspendues » auprès des bénéficiaires.
- Bibliothèques publiques : rendre visibles ces endroits auprès des usagères et usagers et sensibiliser les professionnel·le·s y travaillant à l'accueil de ce type de clientèle.
- Les laveries (Entre deux Gares et Entre deux Villes) sont des bons endroits de sociabilisation. Elles permettent de rester au chaud et de laver son linge en même temps : subventionner les lessives pour les personnes dans la précarité ?

- Il faut rappeler que les paroisses et les églises sont aussi des lieux d'accueil.

Pair-aidance en précarité

AACTS note que la pair-aidance est bien développée et organisée dans le milieu festif. Dans le domaine plus spécifique de la précarité, les exemples de pair-aidance se manifestent surtout autour de l'orientation dans le réseau.

Les bonnes adresses sont partagées lorsque les personnes dans le besoin se retrouvent ensemble.

Aujourd'hui beaucoup de soutien par les pair·e·s existe dans le milieu de la précarité, mais de manière informelle et cela prend souvent l'appellation de « bénévolat ». Les actions bénévoles permettent aux personnes de se rendre utiles et de s'occuper.

La pair-aidance en précarité ne peut pas se définir de la même manière que la pair-aidance en santé mentale. En santé mentale, il est nécessaire d'avoir traversé un processus de rétablissement, d'être dans une maîtrise de la maladie et ainsi prendre soin/accompagner ses pair·e·s. Dans le domaine de la précarité, il n'est pas nécessaire d'en être sorti (de la précarité) pour pouvoir accompagner ou conseiller ses pair·e·s.

A noter qu'il y a une différence entre pair·e-aidant·e. et pair·e praticien·ne en santé mentale ; la paire praticienne ou le pair praticien étant le titre décerné après avoir suivi une formation spécifique.

L'action de la paire-aidante ou du pair-aidant est considérée comme étant souvent plus légitime par les bénéficiaires.

Résumé et pistes d'action

- Développer des initiatives comme le collectif MAPO qui vise à répertorier les adresses utiles pour et par les bénéficiaires du réseau « bas seuil »
- L'idée des guides touristiques pour une région à l'image de l'association Surprise est à explorer: issus du milieu de la rue, ces guides partagent leur connaissance du terrain, proposent des visites guidées d'une ville, grâce à leur expérience dans le monde de la précarité et de l'itinérance. Cette idée est intéressante pour une région touristique comme la Riviera.
- Le bouche à oreille dans l'orientation dans le réseau étant important, il faut favoriser les espaces de rencontre pour les bénéficiaires afin que la pair-aidance informelle puisse se réaliser facilement. On peut faire là le lien avec les lieux d'accueil de jour.

Résultats du questionnaire d'évaluation de la matinée

56 personnes ont participé à la matinée. Sur ces 56 personnes, 15 personnes ont répondu au questionnaire d'évaluation envoyé le 17 mai 2022. Les réponses ont été collectées jusqu'au 30 mai 2022. L'évaluation comportait des questions fermées sur une échelle en 6 points allant de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord ». Des questions ouvertes et des espaces de remarques permettaient d'enrichir les réponses. Sur les 15 répondants, 11 personnes

travaillent pour une institution de la région, 3 personnes sont des représentantes de l'administration et 1 personne exerce une fonction politique.

Questions générales

La grande majorité des sondé·e·s sont satisfait·e·s de la formule choisie pour la journée (moyenne de 5,2 sur 6). Seules 3 personnes ont rédigé une remarque. La première remarque met en avant le fait que la personne a apprécié les présentations en plénière, ainsi que le temps dévolu aux échanges et réflexions en groupe. Une personne aurait souhaité qu'il y ait plus de cohérence entre les sujets et une autre aurait souhaité participer à plusieurs thématiques.

Les personnes ont globalement apprécié le choix des thématiques retenues (moyenne de 4,9 sur 6). Il n'y a que deux remarques. La première évoque le souhait d'inclure la thématique de la gouvernance et du financement. La deuxième mentionne la volonté de choisir des thématiques plus ciblées, ainsi que de disposer de plus de petits groupes

La durée des groupes de réflexion n'était pas satisfaisante selon les répondant·e·s (moyenne de 2,7 sur 6). Plusieurs personnes auraient apprécié avoir plus de temps pour les échanges en groupe qui traitaient de thématiques importantes.

Enfin, la présentation du rapport "Usages, Usagers et Usagères de la Plateforme Précarité Riviera" a plu aux personnes (moyenne de 4,6 sur 6). Deux remarques mettent en valeur la qualité de la présentation et la clarté des propos énoncés.

Aspects à améliorer

Une personne trouve que la conclusion était sommaire et qu'il aurait fallu en profiter pour décider des suites à apporter à la matinée. Une remarque mentionne le manque de présence de représentants du Canton et l'absence de réflexion sur le financement des prestations. Enfin, une personne aurait aimé avoir plus de temps pour échanger ses coordonnées et une autre estime que le repas aurait pu être plus qualitatif.

Aspects appréciés

Plusieurs personnes ont particulièrement apprécié la variété de la matinée entre présentation de la recherche, discussions en groupes et restitution. Ces divers moments ont notamment offert la possibilité de s'exprimer librement et de bénéficier d'échanges riches, d'entrevoir le travail des autres, d'en apprendre un peu plus sur la précarité, ce qui est mis en place et ce qui manque dans la région à ce sujet. La dynamique des échanges avec les partenaires du réseau a été particulièrement plébiscitée, ainsi que la création des liens qui pourraient s'avérer constructifs pour l'avenir

Enfin les éléments suivants ont également été mis en avant : la pluralité des acteurs présents ; la volonté de la Ville de Vevey d'aller de l'avant ; la possibilité de rencontrer le réseau ; la possibilité définir des objectifs communs en lien avec les politiques et se coordonner entre associations. Selon un·e répondant·e, ces éléments « apporteront beaucoup pour nos pratiques de terrain et pour la prise en charge de nos patient·e·s ».

Les suites à apporter

En ce qui concerne les suites à apporter à la matinée, l'élément qui revient le plus souvent est la volonté d'établir des rencontres régulières et de renforcer la coordination des acteurs, voire la mise en place de groupes de travail thématiques.

Ensuite, il semble essentiel pour les répondant·e·s, que les autorités politiques puissent définir des priorités en s'appuyant sur les besoins mis en lumière et qu'elles puissent prendre la problématique de la précarité à bras le corps afin de faciliter l'accès aux prestations pour les personnes concernées.

Actions à mises en place suite à cette matinée

Un·e répondant·e explique poursuivre le travail déjà réalisé auparavant, qui consiste à privilégier les contacts directs avec les professionnel·le·s de terrain, afin d'éviter que les bénéficiaires deviennent des « balles de ping pong » qui passent d'un service à l'autre.

Plusieurs structures ont entamé un travail d'abaissement du seuil d'accès à leurs prestations. Une personne mentionne avoir pris contact avec la Ville de Vevey pour coordonner l'action « soins-précarité ».

Enfin, certaines structures n'ont pas pu mettre en place des actions spécifiques depuis la matinée, faute de moyens supplémentaires.

Commentaires et suggestions

La majorité des répondants ont profité de l'espace des commentaires pour remercier l'organisation de cette rencontre si précieuse pour leur travail quotidien.

REL'IER, 21.06.2022